



L'écho d'Albiac

Numero 25 – Decembre 2020

Sommaire

Page 1



- Le mot du Maire

Page 2

- Remaniement de l'équipe municipale
- La vie du village

Page 3

- La vie du village (suite)

Page 4

- Brèves albiacoises
- Des nouvelles de nos Assos
- Etat civil

EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

L'année 2020 se termine progressivement pour laisser place aux traditionnelles fêtes de fin d'année qui vont se dérouler dans un contexte sanitaire particulièrement difficile.

Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie, nous oblige à nous adapter constamment. Notre village, cette année, a tourné au ralenti. Nous avons dû annuler toutes les manifestations qui habituellement nous rassemblaient : Fête votive, brocante, repas de chasse, cinéma en plein air, Noël des enfants etc.... Ces moments de partage nous ont beaucoup manqué.

Et pourtant, en cette fin d'année, nous avons hésité ; Fallait-il illuminer la place du village ? Y mettre un sapin de Noël ? Cela avait-il un sens, alors que le confinement nous oblige à rester chez nous ? Puis, nous nous sommes ravisés et nous nous sommes dit que malgré cette période de Codiv-19, tout en restant vigilants, nous devons profiter des joies qui nous sont possibles et Noël est plus que nul autre le temps de la solidarité, du partage, car les événements que nous traversons nous rappellent la fragilité des choses.

Mais 2020 n'a pas été que crise sanitaire pour notre village. Nous avons pu vivre quelques beaux événements qui nous laissent penser que l'espoir est permis, qu'il faut garder confiance en l'avenir : La naissance de Nathan, Louane et Mahé, l'arrivée de jeunes couples qui viennent agrandir notre communauté. Nous avons pu, comme chaque année depuis 12 ans, compter sur l'engagement de bénévoles pour mener à bien quelques travaux d'aménagement dans le village, ce qui nous a permis de nous rassembler tout en respectant les gestes barrières.

Forts de toutes ces valeurs d'entraide, ensemble nous surmonterons cette épreuve qui nous frappe depuis plusieurs mois.

L'année 2021, si tout va bien, redeviendra une année dynamique pour notre commune : D'autres maisons sortiront de terre dans le Hameau de la Châtaigneraie, nous envisageons au mois de juillet la réfection de la toiture du presbytère et dans le courant du dernier trimestre, la restauration de la façade du local technique. J'espère aussi que nos associations pourront organiser des manifestations qui pourront de nouveau nous réunir.

D'ici là, avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, d'oublier vos soucis, de retrouver vos proches. J'espère que ces prochaines journées seront empreintes de convivialité, de bonheur.

Prenez soin des autres et de vous-même comme vous avez su le faire durant ces longues périodes de confinement.

Le Maire

REMANIVEMENT DE L'EQUIPE MUNICIPALE

Le 20 novembre dernier, pour des raisons qui lui sont propres, Madame Christiane LASCoux a souhaité démissionner de son mandat d'élue. Le Conseil municipal la remercie de son implication sans faille durant son 1er mandat et les quelques mois de cette 2^{ème} mandature. Suite à son départ, le conseil municipal, qui s'est réuni le 14 décembre 2020, a réélu son premier et deuxième adjoint. C'est ainsi qu'ont été élus à l'unanimité :

- Jérôme LANDES : 1^{er} Adjoint
- Maurice ANDRIEU : 2^{ème} Adjoint

■ Modifications des délégations externes

- **Communauté du Grand Figeac**
 - Titulaire : Marie BERTHOUMIEU
 - Suppléant : Jérôme LANDES
- **SIAEP de Thémines**
 - Titulaire : Alain ROUGIE
 - Suppléante : Marie BERTHOUMIEU
- **SYDED**
 - Titulaire : Marylène HARANG
 - Suppléante : Marie BERTHOUMIEU
- **Fédération Départementale d'Energies du Lot**
 - Titulaire : Jérôme LANDES
 - Suppléante : Marie BERTHOUMIEU
- **Parc Naturel Régional des Causses du Quercy**
 - Titulaire : Marie BERTHOUMIEU
 - Suppléante : Marylène HARANG

■ Délégations internes

- **Responsable bâtiments publics (entretiens, locations), espaces verts :** Marie BERTHOUMIEU / Maurice ANDRIEU
- **Responsable Voiries, cimetière :** Jérôme LANDES/Christian FABRE
- **Responsable « Petit Patrimoine » :** Marylène HARANG

C'est donc une équipe resserrée de six élus, plus soudée que jamais, qui va œuvrer à la destinée du village pour les 5 années à venir : Les projets ne manquent pas et comme la commune l'a toujours fait depuis maintenant 13 ans, avec l'aide des associations et des bénévoles, elle aura à cœur de les mener à leurs termes en allant chercher les subventions pour tous les

investissements et en veillant avec rigueur au budget de fonctionnement.

LA VIE DU VILLAGE

■ Le hameau de la Châtaigneraie

Le Hameau se dessine et prend vie petit à petit. Deux maisons sont aujourd'hui habitées et trois sont en cours de construction et seront livrées d'ici l'été prochain.

Il est pris en exemple dans le cadre du PLUI tant son aménagement est une réussite. Une visite du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a eu lieu courant du dernier semestre. Le Parc invite les élus des autres communes qui ont des projets de lotissement à venir s'en inspirer.

Il est important de noter que tous les aménagements du lotissement (Voiries, Réseaux divers, ganivelles, plantations) même s'ils ont été pris en compte dans la vente des lots par les acquéreurs, restent propriété de la commune.

■ Aménagement du local technique

Si l'aménagement du local technique a pris du retard (c'est un projet qui est prévu depuis 2018), c'est parce qu'il n'était pas éligible à la DETR (Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux). En désespoir de cause, nous avons opté pour une restauration réalisée par des bénévoles. C'est ainsi que, après avoir fait une demande de travaux auprès du service urbanisme du Grand Figeac, plusieurs bénévoles, y ont travaillé ces derniers mois : A ce jour, le local est totalement fermé, des fenêtres y ont été créées, à l'intérieur des escaliers, un établi. L'installation électrique a été réalisée. En janvier, ENEDIS viendra installer le compteur électrique

Mais une bonne nouvelle vient de nous parvenir : On vient d'apprendre qu'en 2021, l'aménagement des ateliers municipaux sera éligible à la DETR et au FRI (Fonds Régional d'Investissement). Nous avons donc fait parvenir notre demande de subvention à la Préfecture et à la Région. Nous pourrions donc reconstruire les murs en pierre, et substituer la partie en tôle par du bardage bois et ce afin que le local, étant situé à l'entrée du Hameau de la Châtaigneraie, présente des façades esthétiques.

Les travaux sont programmés courant du dernier trimestre 2021.



■ Les aires de poubelles

Deux aires de poubelles ont été refaites par des bénévoles cette année, car elles présentaient des problèmes de dangerosité pour les techniciens de collectes des déchets. Il s'agit du local situé au carrefour de la route d'Aynac et de la Route de Bio (nous remercions d'ailleurs Monsieur ROSSIGNOL d'avoir accepté de céder à la commune un bout de talus pour cette réalisation)



Et du local situé sur la Route de Thémines



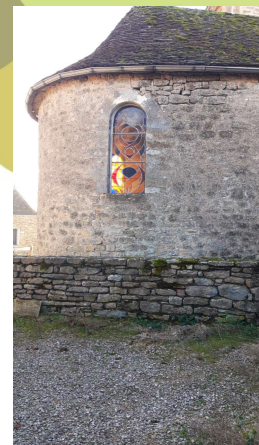
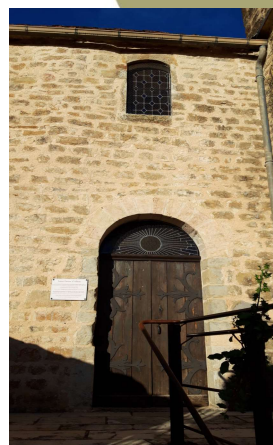
Dans le courant du 1^{er} semestre 2021, l'aire des poubelles de la Croix Saint-Pierre sera réaménagée.

■ Le petit patrimoine d'Albiac s'enrichit

Grâce à l'Association Albius Villa qui, malgré le confinement, a été très active cette année, notre village s'est enrichi de deux croix supplémentaires (une posée à la sortie du bourg que nous avons déjà mentionnée dans l'Echo de l'été dernier) et la dernière qui vient d'être installée au croisement des Routes d'Aynac, de Bio et de Rueyres.



Par ailleurs, plusieurs vitraux de notre église n'étaient pas dotés de protection. Les membres de l'Association y ont remédié. A ce jour, tous les vitraux sont équipés de raquettes qui les protègent contre des risques de bris.



■ L'adressage

Fin janvier/début février, les panneaux des rues, venelles, routes seront posés et les numéros de maisons seront distribués aux habitants. Nous rappelons que cette réalisation permettra de rendre plus efficaces les interventions des secours, les livraisons de marchandises, les distributions de courriers etc. Vous trouverez, ci-dessous, le modèle des plaques qui seront posées (couleur et police).



■ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Ainsi que je l'ai expliqué dans les précédents numéros de notre bulletin municipal, ce document d'urbanisme viendra remplacer la Carte Communale qui est en vigueur dans notre village. Actuellement, le PLUi est au stade de diagnostic. Les élus des 92 communes du Grand Figeac travaillent sur le diagnostic qui comprend plusieurs grands thèmes : L'agriculture, l'habitat, le tourisme.

Les agriculteurs ont été également concertés à travers un questionnaire.

Dans l'étape suivante, chaque conseil municipal devra remplir un cahier d'intention et indiquer pour chaque thème quel est l'échelon qui devra en avoir la charge : La commune, le secteur (s'agissant de notre commune, c'est le secteur Nord) ou bien l'intercommunalité. Notre copie devra être rendue au plus le 31 janvier 2021. L'étape suivante sera l'élaboration du PADD.

Dans un même temps, chaque commune devra recenser les propriétaires qui souhaitent rendre des parcelles constructibles et les faire parvenir au GRAND FIGEAC. Nous invitons donc les personnes qui ont de tels projets de se rapprocher de Mme le Maire pour

qu'elle puisse constituer les dossiers et les adresser au service urbanisme du GRAND FIGEAC.

Le document d'urbanisme final (PLUI) verra normalement le jour en 2024. D'ici là, des réunions et des rencontres avec les habitants du territoire seront organisées.

■ Les projets de 2021

- La rénovation de la toiture du presbytère : prévue en juillet. Au mois de janvier, la toiture sera mise en sécurité pour éviter les chutes de tuiles.
- L'aménagement extérieur du local technique : Prévu en octobre. Un bardage bois viendra habillé toute la partie en tôle et le soubassement sera reconstruit à l'initial en pierres. La pose du compteur électrique est prévue courant du mois de janvier.
- L'aménagement du cœur du village : C'est un projet qui est prévu pour d'ici 3, 4 ans. Mais d'ores et déjà, un rendez-vous est prévu le 25 janvier prochain avec le GRAND FIGEAC qui en sera le Maître d'œuvre et le CAUE du Lot pour définir le périmètre. Normalement, il est prévu que les travaux partent de la salle des fêtes et traversent les venelles du bourg.

BREVES ALBIACOISES

■ Le Noël des enfants

Covid-19 oblige, il ne nous a pas été possible d'organiser le traditionnel Noël des enfants comme nous le faisons depuis 12 ans.

Cette année, 9 enfants du village ont été gâtés par le Père Noël, qui a dû passer discrètement dans les familles pour distribuer les jouets tant attendus.

■ Le recensement

Le recensement qui était prévu de janvier à février 2021, a été reporté en 2022 par l'INSEE et ce en raison de la pandémie. Nous rappelons que le recensement est un exercice important pour la commune car il impacte la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) que nous verse l'Etat en fonction du nombre d'habitants et des kilomètres de voiries. En effet, une famille qui vient s'installer sur notre commune est une opportunité, mais

peut être également une charge si par exemple des enfants sont scolarisés ailleurs. La commune doit dans ce cas verser une quote-part pour des frais de fonctionnement des écoles. Nous devons donc apporter une attention toute particulière au recensement et veiller à ce que tout le monde se fasse recenser.

■ Composition de la Commission des impôts locaux

La Direction des Finances Publiques vient de nous faire parvenir la liste des administrés (titulaires et suppléants) qui devront siéger dans cette commission. Leur rôle et mission seront de contrôler les classements des bâtis et des terres non bâties qui génèrent les taxes locales pour la commune. Vous pourrez consulter cette liste sur notre site Internet.

DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

Comme il a été dit dans l'édito, malheureusement, nos associations ont subi les effets du confinement et n'ont pas pu organiser les manifestations qu'elles avaient l'habitude de mettre en œuvre chaque année. Seule l'Association Albius Villa a pu organiser des journées durant lesquelles ses membres ont procédé au nettoyage du lavoir, enherber son environnement, créé deux croix, protégé les vitraux de l'église.

Quant à l'Association de Chasse, elle n'a pas oublié de partager avec les habitants des pièces de gibiers que ses membres ont rapportés de leurs journées de chasse.

Un grand merci à nos associations qui sont restées proches des administrés malgré cette période de confinement.

ETAT CIVIL

Nous regrettons la disparition de Yves FABRE qui tenait une place importante dans notre village. Nous souhaitons la bienvenue à Nathan, Louane et Mahé.

Nous rappelons que les comptes-rendus de réunions de conseil municipal sont dorénavant consultables sur notre site internet. N'hésitez pas à les consulter pour vous tenir informés de la vie de votre village. Vous y trouverez également d'autres informations pratiques : www.albiac.fr.

L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 25 – Décembre 2020

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

Directrice de la Publication et rédactrice : Marie Berthoumieu

Photothèque : Maryscal

Ont participé à ce numéro : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang - Alain Rougié,

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE